

MAIRIE DE BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX
49400 BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

- - - - -

ARRETE VT n° 2026/092

ARRETÉ DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT
Rue Emile Landais– commune déléguée de Chacé

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX,

Monsieur le Maire de Bellevigne-les-Châteaux,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2212-1,

VU le Code de la Route, et notamment les articles 411-1 à 9 et R 411-18 à 32,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-4^{ème} partie – signalisation de prescription approuvée par l'arrêté interministériel du 7 Juin 1977 et livre 1-8^{ème} partie - signalisation temporaire approuvée par les arrêtés ministériels des 5 et 6 Novembre 1992,

VU la circulaire N° 96.14 du 6 Février 1986, relative à l'exploitation sous chantier

VU la circulaire N° 86.230 du 17 Juillet 1986 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation routière ;

VU la demande formulée le 7 octobre 2026 par Mme SICAULT ISABELLE, domiciliée 3 allée des Erables – Chacé 49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX, visant à effectuer des travaux de démontage de la toiture de la dépendance de l'habitation située au 14 rue Emile Landais.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour préserver la sécurité des usagers de la voie publique et assurer le bon déroulement des travaux ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : à compter du 26 octobre 2026 et pour une durée de 2 semaines, la circulation piétonne sera interdite sur le trottoir devant le 14 rue Emile Landais.
Le chantier sera matérialisé par des barrières.

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par Mme SICAULT, responsable des travaux et sera conforme aux prescriptions visées ci-dessus.
Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur aux extrémités de la section interdite.

ARTICLE 3 : - La mairie de Bellevigne-les-Châteaux est chargée de l'exécution du présent arrêté
Ampliation sera adressée à Mme SICAULT

Fait à Bellevigne-les-Châteaux,

Le 8 octobre 2026

Le Maire, Armel FROGER

